



Contribuez à la transition énergétique !

Tel est l'objectif de Cociter, une coopérative de coopératives créée en Wallonie il y a tout juste un an.

Citoyen responsable, vous achetez de l'électricité «100% verte». Le hic? Les fournisseurs achètent leur énergie (produite par des centrales au gaz ou des centrales nucléaires) en bourse à l'étranger. Et elle n'est absolument pas garantie 100% verte. En effet, que ce soit en Belgique ou ailleurs, presque personne ne produit encore 100% d'électricité verte. Mais on peut «verdier» son label pour peu d'argent... «Si, un jour, on veut se passer des centrales nucléaires, il faut qu'il y ait des unités de production d'une électricité plus respectueuse de l'environnement en Wallonie», explique Mario Heukemes, l'un des fondateurs de la coopérative Cociter. «Notre association a été créée il y a un an, car nous voulons être acteurs de cette transition. Nous souhaitons y participer grâce aux investissements, inviter les consommateurs à financer l'outil de production de l'électricité qu'ils consomment et à en avoir le contrôle.»

La réalité du terrain

Aujourd'hui, Cociter (Comptoir citoyen des énergies) regroupe neuf coopératives, toutes situées en Wallonie.

«Les coopératives que nous fédérons sont historiquement principalement éoliennes, mais leur diversification vers d'autres formes d'énergie est en cours», poursuit le créateur. «Chacune

d'entre elles est entièrement libre de proposer une collaboration en fonction de ses caractéristiques locales et de la réalité du terrain. Ainsi, nous avons déjà un peu de photovoltaïque, d'autres coopérateurs s'attachent à restaurer des turbines hydrauliques. Tous les coopérateurs des différentes coopératives associées sont donc propriétaires de leur fournisseur d'électricité. De surcroît, ils ont la garantie que l'électricité que nous leur vendons est produite à 100% en Wallonie.»

Une offre étendue

À l'heure actuelle, Cociter ne compte encore que 900 clients. Pourtant, il serait déjà capable de fournir de l'électricité à... 14.000 ménages.



Ph: iStock

Investir dans l'énergie éolienne signifie construire ensemble un avenir plus vert

L'offre se limite pour l'instant à la Wallonie, mais elle s'étendra ultérieurement à la Région Bruxelles-Capitale. Les coopératives sont ouvertes à tous et tout un chacun peut devenir client (vous avez le droit de changer de fournisseur d'énergie, moyennant un préavis d'un mois pour résilier votre contrat actuel). L'affiliation se fait très simplement via Internet. Vous pouvez bénéficier de deux tarifs. Si vous n'êtes pas membre d'une des coopératives de production associées à Cociter, votre tarif sera légèrement plus élevé. Si, en revanche, vous décidez d'en rejoindre une en tant que membre et si vous prenez des parts pour un montant de 100 € minimum, vous pourrez profiter des tarifs réservés aux coopérateurs des coopératives associées.

Une électricité est dite «100% verte» quand celle-ci a été produite dans sa totalité à partir de sources d'énergies renouvelables

Des tarifs à la baisse L'électricité «100% verte», locale et citoyenne, est-elle moins chère?

Oui. Vous pouvez réaliser une économie de l'ordre de 15% sur votre dernière facture de décompte. «Dans une facture d'électricité, il y a différents postes», souligne Mario Heukemes. «Les frais de transport et les taxes sont les mêmes chez tous les fournisseurs et, malheureusement, ont récemment augmenté. Les différences de prix se situent au niveau des abonnements, de l'énergie elle-même, du coût de sa production, des salaires et des certificats verts. Sur ces éléments, qui représentent entre 35 et 40% de la facture, nous pouvons agir. Le juste prix est notre cheval de bataille. Cela dit, j'insiste et je rappelle notre objectif principal. Derrière notre concept il y a une démarche citoyenne. Nous nous battons pour que le citoyen wallon puisse investir et s'investir dans la transition énergétique. Et pour garantir et accroître la participation citoyenne dans tout parc éolien, quel qu'il soit.» ■

▶ **À consulter:**

www.cociter.be